



MAIRIE DE BLOYE

BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 1

☎ : 04.50.01.43.27
FAX : 04.50.01.43.28
mairiebloye@wanadoo.fr

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre

2 0 2 4

Chères Bloyennes, chers Bloyens,

La nouvelle année est l'occasion pour moi de vous présenter mes vœux de bonheur, de sérénité et de bonne santé avec une pensée toute particulière pour les personnes souffrantes, isolées ou pour celles qui rencontrent des difficultés.

Le samedi 06 janvier 2024 à 11h00 au Foyer Rural «Yves de Mouxy», j'aurais donc l'opportunité de vous souhaiter de vive voix une très belle et heureuse année pour vos proches, **vos amis(es),....**

Le Maire
Patrick DUMONT

SITE INTERNET
www.bloye.fr

FACEBOOK
Mairie Bloye

**HORAIRES
D'OUVERTURE
AU PUBLIC**

LUNDI
8H30-12H00

MARDI
16H30-19H00

JEUDI
8H30-14H00

DANS CE
NUMÉRO :

Edito du Maire 1

Vœux du Maire et des
conseillers municipaux 1

Rétrospective 2023 2-3

Infos communales 4 à 7

Autres infos 7

Les Moments forts 8 à 9

Associations 10 à 11

A vos Agendas 12



Le Maire, Patrick DUMONT
Les Maires Adjoint(es)
Isabelle BOUCHET, Stéphane BOUCHET
Claire NONIN & Gérard RICHART
Les Conseillers Municipaux,
vous adressent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.



07 Janvier Vœux du Maire



08 Mai Commémoration Armistice.



3 Septembre brocante/vidé-grenier



19 Novembre
Repas des Aînés.



20 Novembre Journée
Droits de l'Enfant.

spective 2023



03 Juin Fête des mamans



1^{er} Juillet Remise de calculatrices et clés USB aux CM2.



15 Octobre Inauguration du marché communal



11 Novembre Commémoration Armistice.



21 Décembre repas de Noël à la cantine.

15 Décembre spectacle de Noël de l'APE.

Informations Communales

RECAPITULATIF ETAT CIVIL 2023

Naissances : *Nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune :*

- Eden, né le 18 janvier 2022, fils de M. MAZOUJI Mounir et CELIK Burcin, domiciliés 81 Route du Petit Salagine (il s'agit bien de l'année 2022, cela est dû à une erreur ou oubli de transmission d'informations des services concernés et indépendant de notre volonté).

Mariage : *Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :*

- Fanny ANTHONY et Florent TISSOT, le 29 avril 2023, domiciliés 5 Rue Joseph Béard à Rumilly.
 - Anne CUNY et Stéphane CHOFFAT, le 19 mai 2023, domiciliés 130 Route de Massingy à Bloye.
 - Claire PIRON et Julien NONIN, le 19 mai 2023, domiciliés 176 Impasse du Crêt à Bloye.
 - Stéphanie LEMOINE et David HENRIQUES le 08 juillet 2023, domiciliés 143 Route des Cavorets à Bloye.

Décès : *Nous avons eu le regret de perdre :*

- Monsieur Jean BRUYERE, décédé le 09 février 2023.
 - Madame Marie FAURE, épouse GRIOT, décédée le 11 mai 2023.
 - Mme Marie-Jeanne DUCRET, épouse PEILLAT, décédée le 17 juillet 2023.
 - Mme Marie MOLLIER, épouse BROISSAND, décédée le 18 octobre 2023.
 - M. BERCHIATTI Bernard, décédé le 18 novembre 2023.
 - Mme BORNEND Michelle, épouse RAMEL, décédée le 11 décembre 2023.
 - Mme MONNIER Léonce, épouse BAILLY, décédée le 20 décembre 2023.

URBANISME

RECAPITULATIF PERMIS DE CONSTRUIRE 2023

NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
DIANA Clément	Réhabilitation d'une maison d'habitation, modifications de façades, changement de destination d'une grange en habitation, modification emplacements de stationnement.	Accordé
GROSSET Frédéric	Création d'un garage.	Accordé
EURO-LOGEMENTS	Logement dans le volume existant d'une habitation.	Accordé
ASSLANI Bledi	Construction de 2 maisons jumelées neuves.	Accordé

RECAPITULATIF DES DECLARATIONS PREALABLES 2023



NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
GARDAZ Claudine	Clôture	Accordé
SEEGMULLER Ludovic	Modifications de façades et créations d'ouverture	Accordé
PEZIC Jasmira	Ravalement de façades et clôture	Accordé
MAZOUJI Mounir	Pose d'un portail	Accordé
LAPERRIERE Bernard	Abri de jardin	Accordé
MURGIER Stéphane	Remplacement couverture et fenêtres d'un bâtiment existant	Accordé
GRUFFAT Philippe	Division en vue de construire	Accordé
AMORIM DE OLIVIERA Patrick	Rénovation de 2 garages + déplacement portail + création escalier extérieur et passerelle	Accordé
ANTONEL Rosalyne	Portail coulissant + clôture	Accordé
RODIER Arnaud	Panneaux photovoltaïques	Accordé
CARRIER-VERNAND Anne-Lise	Façade et porte d'entrée	Accordé
JOLY Jérôme	Ravalement de façades	Accordé
LASTELLA Alexandre	Régularisation porte garage	Accordé
SCCV LE CLOS ST MAURICE	Division en vue de construire	Accordé

RECAPITULATIF DES PERMIS D'AMENAGER 2023

NOM	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
DUMONT Pascale	Permis d'aménager	Accordé

Informations Communales

RAPPEL CONSIGNES DE SECURITE

En cette période hivernale avec des nuits très longues, les piétons et notamment les jeunes qui prennent le car en circulant de nuit sur la voirie, les utilisateurs de trottinettes électriques, les cyclistes doivent respecter certaines règles élémentaires de sécurité. Il leur est demandé de se signaler aux automobilistes avec des vêtements ou accessoires réfléchissants, des lampes... Ils doivent également respecter le code de la route et les automobilistes doivent aussi respecter les limitations de vitesse en vigueur : 50 ou 30 km/h en agglomération et selon les portions de voirie. La nuit, un conducteur voit un piéton à :

- Seulement 30 mètres, s'il est habillé de vêtements sombres ;
 - 50 mètres, s'il est habillé de vêtements clairs ;
 - Plus de 150 mètres, s'il est équipé de bandes rétro réfléchissantes.
- A 50 km/h, il faut à un automobiliste 25 mètres pour s'arrêter !**

CAMPAGNE DE BROYAGE ET DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Une nouvelle année qui commence.... La mairie de Bloye avec l'aide de notre agent technique Eric DUPONT-DUCRETET et en partenariat avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, service «Prévention et Valorisation des Déchets», propose de nouveau une campagne de broyage au printemps, les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mars 2024 de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. Le broyage des végétaux permet de réduire la masse des déchets verts dans votre jardin et de les valoriser, celui-ci étant à la fois intéressant sur le plan écologique et économique. Il constitue un paillis esthétique. **Il est demandé aux administrés(ées) d'être présents(es)** sur place et de préciser lors de leurs inscriptions au plus tard le jeudi 07 mars 2024 le volume à broyer.

De plus, vendredi 22 mars 2024 de 16h30 à 18h30 aura lieu la distribution des composteurs individuels au foyer rural «Yves de Mouxy» de Bloye, sur réservation auprès de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie : dechets@rumillyterredesavoie.fr ou au 04.50.01.86.91

INFORMATION SURTOUS LES PRÉLÈVEMENTS "DOMESTIQUES"

Après 2022, l'année 2023 constitue la seconde année consécutive de sécheresse aiguë observée en Haute-Savoie. Face à des épisodes de tension sur la ressource en eau, appelés à être plus fréquents et intenses, la connaissance fine des prélèvements, y compris des plus petits, est essentielle pour assurer une meilleure maîtrise de la ressource. **C'est pourquoi, selon l'article L. 2224-9** du Code Général des collectivités territoriales, les prélèvements inférieurs à 1000 m³ par an sont assimilés à des prélèvements domestiques. Dans ce cadre, il incombe à chaque commune de **recenser chaque ouvrage de prélèvement réalisé (puits, forages, prélèvements, ...).**

Pour déclarer votre ouvrage, vous pouvez remplir le cerfa n°13837*02 «prélèvements, puits et forages à usage domestique». Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077>



DIVAGATION DE CHIENS OU CHATS ERRANTS

De plus en plus fréquemment, sont signalés en mairie des animaux en état de divagation. La sécurité étant **l'affaire de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens et chats qu'il est de leur responsabilité et de leur civisme de ne pas laisser sans surveillance leurs animaux domestiques en dehors de leur propriété. L'identification par puce ou tatouage des animaux domestiques est obligatoire.**

- Pour un chien : **il est considéré comme divagant, hors chasse ou garde d'un troupeau, s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, s'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.**

- Pour les chats : **s'il est non identifié et qu'il se trouve à plus de 200 mètres des habitations, s'il est trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître sans surveillance immédiate, si son propriétaire n'est pas connu et s'il est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.**

La divagation des animaux d'élevages, apprivoisés ou détenus en captivité peut donner lieu à des sanctions de contravention de 2ème classe (150 €) et la saisie de l'animal.

INFORMATION AUX NOUVEAUX HABITANTS PREVENTION DES DECHETS

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie assure la collecte des déchets ménagers et délègue leurs traitements et leur valorisation au SIVALOR (Syndicat Intercommunal de VALORisation). Elle souhaite la bienvenue sur le territoire et les nouveaux arrivants peuvent consulter le site de la **communauté de communes à l'adresse : www.rumilly-terredesavoie.fr**, rubriques «environnement», «prévention et valorisation des déchets» ou le SIVALOR au 07.85.49.14.09.



INSTALLATION D'UNE NOUVELLE COLONNE CARTONS

Une nouvelle colonne spécial «cartons» a été mise en place sur notre commune ; celle-ci est dédiée uniquement aux cartons vides et aplatis !

AUTRES INFORMATIONS



L'ACCES AUX SOINS : LES URGENCES, CE N'EST PAS UNE EVIDENCE !

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Il est donc, plus que jamais, important d'adopter les bons réflexes. Avant de me déplacer aux urgences, je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien, je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous, j'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).



ENERGIES RENOUVELABLES

Pour rappel, conformément à la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, il est demandé aux communes d'identifier des zones d'accélération pour lesquelles elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter chez des professionnels ou particuliers. Le conseil municipal avec la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie, a élaboré une cartographie recensant les zones potentielles pour le développement des énergies renouvelables comme le photovoltaïque et le chauffage collectif. Cette carte informative et sans aucune obligation est consultable depuis mi-décembre sur le site internet de la commune ou en mairie. **N'hésitez pas à nous faire remonter vos questions.**

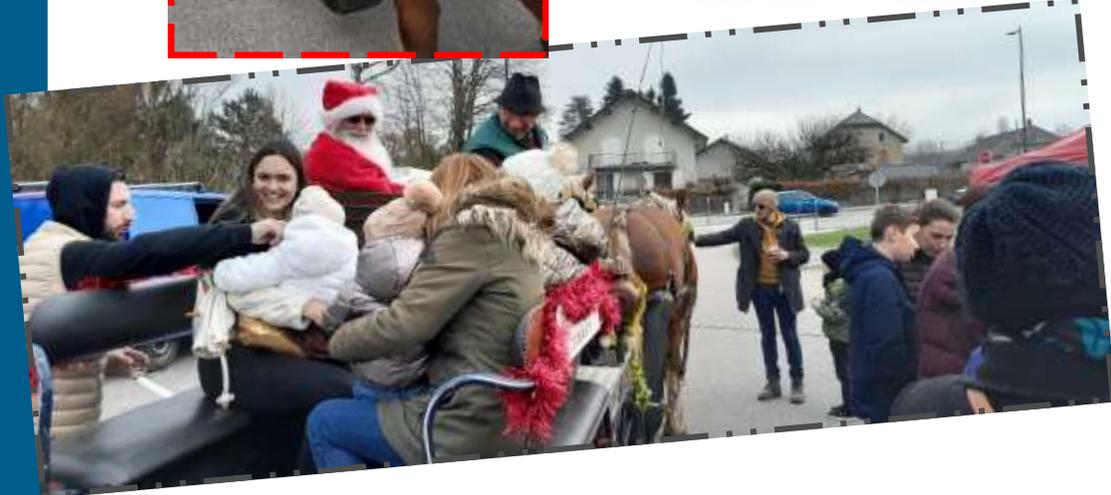


MISE EN PLACE DU SAPIN DE NOËL A L'ECOLE

La mairie tient à remercier Madame LEVET Mireille pour le don du sapin devant l'école. Monsieur le Maire remercie également Monsieur Jean-François PEILLAT pour le prêt du véhicule pour la mise en place de ce sapin ainsi que notre agent technique Eric DUPONT-DUCRETET.

MARCHE COMMUNAL AVEC LA VENUE DU PÈRE NOËL ET L'ATTELAGE DES GREPPES !

C'est sous un ciel nuageux qu'a eu lieu notre marché communal à l'approche des fêtes de fin d'année ! Le public était au rendez-vous et n'a pas manqué de se réchauffer autour d'une boisson chaude, tout en profitant d'une balade en calèche sans oublier de rencontrer le Père Noël !!



REPAS DE FIN D'ANNEE A LA CANTINE

Les enfants ont passé un superbe moment jeudi 21 décembre 2023 avec le personnel communal tout en dégustant un savoureux repas de Noël au foyer rural «Yves de Mouxy» avant des vacances bien méritées ! L'équipe municipale remercie les agents municipaux qui ont contribué à la réussite de ce moment convivial et Leztroy, notre fournisseur de repas !



Jeudi 21 Décembre 2023

Terrine de Potimarron BIO de Savoie et sa

Mayonnaise au Curry Lezsaïsons

Filet de Poulet Jaune Français à la

Crème et Champignons de Paris

Gratin Dauphinois aux Pommes de Terre AVE

de Savoie à l'Abondance

Notre Bûche Gourmande

Chocolat & Praliné

Papillotes de Chambéry & Clémentine

Nous vous souhaitons de Belles Fêtes de Noël
et vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2024

Patric Leztroy



Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

APE



Chers habitants, Chers voisins,

Nous espérons que vous avez tous passé d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons tous nos vœux de réussite et de bonheur pour 2024 !!! En fin d'année 2023, nous avons encore une fois pu nous réunir auprès de nos enfants pour le spectacle de Noël. Ils nous ont montré leurs plus belles voix et la visite du père Noël a émerveillé tout le monde du plus petit au plus grand. Un grand merci à la municipalité pour avoir offert les chocolats au enfants, la hotte était bien garnie ! Nous tenons également à tous vous remercier pour vos participations à nos actions et pour votre bonne humeur.

2024 commencera par la Fête de l'Hiver organisée le samedi 10 février ; soirée dansante avec repas sur le thème de l'hiver dans nos régions. Nous pourrons ensuite nous retrouver pour le traditionnel carnaval de l'école le samedi 16 mars 2024.

A vos agendas pour noter tous ces rendez-vous !

L'équipe APE



COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB)

Le Comité d'Animation de Bloye (CAB) vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le dimanche 17 décembre 2023, le CAB a tenu la buvette au marché mensuel de la commune. Merci à tous pour votre présence ; la matinée fut une réussite !

Le dimanche 10 mars 2024 se tiendra notre repas choucroute au foyer rural «Yves de Mouxy» à midi. Les tickets seront en vente lors de permanences le mercredi 28 février 2024 de 18h00 à 19h00 et le samedi 2 mars 2024 de 11h00 à 12h00 devant l'école de Bloye.



L'équipe du CAB.

LE CLUB «LES BONS VIVANTS»



Mercredi 20 décembre 2023 a eu lieu le premier repas de Noël du Club des Aînés «Les Bons Vivants» à la brasserie 6/20. Treize personnes étaient présentes. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous.

Pour rappel, le concours de belote sera organisé par les associations le Club « les Bons Vivants » et le **Comité d'Animation de Bloye (CAB)** au **Foyer Rural «Yves de Mouxy»**, le Dimanche 04 Février 2024 à 14h00, et inscription sur place à partir de 13h00.

Le président du Club «les Bons Vivants», Gérard RICHART.



YOGA

Les cours de yoga du dos et de la respiration ont lieu tous les mardis de 18h30 à 19h45. Vous pouvez vous renseigner auprès de Madame France ZAMMIT au 06.23.47.04.19.

France ZAMMIT.

ACCA BLOYE (CHASSE)

Suite à la réglementation des territoires pour les dégâts de sangliers, les ACCA sont tenues à une contribution à valeur de 10 % des dégâts causés sur la commune. **C'est pour cela que, si vous voyez des grattées de sangliers, appelez le 06.89.20.27.84. D'autre part, pour éviter toute collision avec toutes sortes d'animaux, je vous prie de ralentir sur la route, surtout les jours de chasse. La date d'ouverture générale était le 10/09/2023. La fermeture sera le 14/01/2024. Les jours de chasse sont les suivants : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.**



Le président, Christophe RAMEL.

Ces professionnels vous offrent votre bulletin d'information et vous présentent leurs
meilleurs vœux pour l'année 2024



Porcheron
Electricité & Réseaux

Réseaux H.T.A. / B.T.A. / aériens et souterrains
Éclairage public / Réseaux gaz
Electricité industrielle et tertiaire
Câblage informatique / Fibre optique
Travaux par aspiration

ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com



CSI
COPY SERV' INFO

Solutions d'impression
Matériels informatique
Connexions réseaux
Service après vente

Saint-Félix - 04 50 10 80 20
www.copyservinfo.fr



ARAVIS ENROBAGE
Les hommes de terrain



MACADAM
— L'enrobé à du métier —

www.aravis-enrobage.com
430 route des Grands Bains - 74370 VILLAZ
Tél 04 50 00 81 42



PEILLAT
Maçonnerie

PEILLAT Jean-François
06 83 03 02 71

581 chemin de la mairie 74150 BLOYE
Tél: 04 50 64 81 60
peillat.jean@orange.fr

A vos Agendas



SAMEDI 6 JANVIER 2024 : VOEUX DU MAIRE au Foyer Rural «Yves de Mouxy» à 11h00.

DIMANCHE 4 FEVRIER 2024 : Concours de belote, organisé par le Club «Les Bons Vivants» et le Comité d'Animation de Bloye (CAB) au Foyer Rural «Yves de Mouxy», à 14h00, inscription à partir de 13h00.

SAMEDI 10 FEVRIER 2024 : Fête de l'Hiver organisée par l'APE (l'Association des Parents d'Elèves), au Foyer Rural «Yves de Mouxy», infos à venir dans les boîtes aux lettres.

DIMANCHE 10 MARS 2024 : Repas choucroute, organisé par le Comité d'Animation de Bloye (CAB) au Foyer Rural «Yves de Mouxy», à 12h00, sur inscription.

LUNDI 11, MARDI 12 ET MERCREDI 13 MARS 2024 : Mise à disposition d'un broyeur pour les administrés(ées) par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sur rendez-vous auprès de la mairie sur place ou par mail au plus tard le jeudi 07 mars 2024, présence des administrés(ées) requise et précisions des volumes à broyer.

SAMEDI 16 MARS 2024 : Carnaval organisé par l'APE (l'Association des Parents d'Elèves). Rendez-vous sur le parking du Foyer Rural «Yves de Mouxy». Informations à venir.

VENDREDI 22 MARS 2024 : 3^{ème} distribution de composteurs individuels de 16h30 à 18h30 au Foyer Rural «Yves de Mouxy», sur réservation auprès de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Claire NONIN, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Isabelle BOUCHET
Marie-Rose GUIGON, Patrick DUMONT

Distribution : Véronique ROQUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, CAB, Ecole, APE, Hebdo des Savoie, Green Yoga® Enfants,
Ne pas jeter sur la voie publique.